

**DELIBERATION N°2020-21_01
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 22 septembre 2020

2. Approbation des procès-verbaux de la CFVU du 2/06/2020 et de la CFVU du 6/07/2020.

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 35 Quorum : 18 Membres présents : 14 Membres représentés : 10 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent les procès-verbaux des CFVU du 2 juin 2020 et du 6 juillet 2020.



Besançon, le 23 septembre 2020
Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Les deux procès-verbaux de la CFVU du 2 juin et 6 juillet 2020.

Procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 2 juin 2020

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le Mardi 2 juin 2020 à 14h00, en visio-conférence compte tenu du contexte de confinement lié à l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté, avec la participation de Jacques BAHl, président de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Collège A

Bernard PARRATTE (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Estelle SEILLES (UFR Santé)
Alain LAMBOUX-DURAND (IUT BM)
qui a reçu procuration de Frank PALMINO (IUT BM)
Guy LABARRE (UFR SLHS)
Almudena SANAHUJA (UFR SLHS)

Collège B

Frédéric MUYARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Claude PARRATTE (UPFR SPORTS)
Catherine CAILLE-CATTIN (INSPE)
Nabile BOUSSAID (UFR ST)
Karin MONNIER-JOBE (UFR ST)
qui a reçu procuration de Thérèse LEBLOIS (UFR ST)
Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
Christine DOUXAMI (UFR SLHS)
Sophie MONTEL (UFR SLHS)

Collège des Usagers

Justine GAILLARD (UFR Santé)
Antonin FIEG (UPFR Sports)
qui a reçu procuration de Flaurine DEROSARIO (UFR Santé)
Athéna BLANC (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Charles VAROUX (UFR SLHS)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Yéro Harouna DIA (UFR ST)
Samira FLINT (UFR SJEPG)

Collège des Personnels IATOS

Habiba IMAAINGFEN (SCD)
Brigitte GRILLOT (SCD)

Collège des personnalités extérieures

Jean-Marie VERNET (CESER)

Personnalités invitées

Elodie BELLE
Jennifer HEGO
Delphine MOUTURIER (CROUS)

Personnalités excusées

Thérèse LEBLOIS
Frank PALMINO
Estelle SEILLES
Claude PARRATTE
Yéro Harouna DIA
Charles VAROUX
Flaurine DEROSARIO

Table des matières

1. Point d'information : rentrée 2020	3
2. Informations diverses.....	5
3. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 15 mai 2020.....	5
4. Point d'information : validation M3C 2019-2020 modifiées suite Covid-19	6
5. Validation des demandes d'ouverture à l'alternance – fin de processus	7
6. Modification des maquettes de formation.....	7
7. Réforme de santé	8
8. Campagne des DU, DIU et préparations 2020-2021 : création, modifications de tarif, modification autres que tarif, abrogation	8
9. Campagne des UE libres 2020-2021 : créations, modifications et fermetures	9
10. Scolarité	9
11. Questions diverses	10

Laurence Ricq ouvre la séance à 14h05 ; le quorum est atteint.

Laurence Ricq propose de commencer par le point 3 de l'ordre du jour qui concerne l'information sur la rentrée 2020, qui va être présenté par Jacques Bahi.

1. Point d'information : rentrée 2020

Jacques Bahi revient sur le point d'information qu'il a adressé à tous les personnels dernièrement. Il précise qu'un travail d'analyse des risques a été réalisé (quels risques ? ce qu'il va peut-être se passer...) et qu'un plan d'actions a été présenté aux conseils de composantes, en présence des directeurs de composantes et des responsables des services administratifs.

La note de cadrage du ministère prévoit que la situation peut évoluer dans un sens ou dans l'autre. La rentrée doit donc être préparée en distanciel en tenant compte de la situation de l'établissement (université pluridisciplinaires, multi-sites...).

Jacques Bahi explique que selon lui il faudra imposer la distanciation physique. Il faudra faire appel à l'enseignement à distance (EAD) car il ne sera pas possible d'assurer le développement des cours en demi-groupes (but : limiter les dégâts financiers, garantir une sécurité publique aux étudiants...). L'idée est donc de privilégier la mise en œuvre d'enseignements hybrides avec de l'EAD et du présentiel, notamment pour les travaux pratiques.

L'université doit investir sur l'avenir en mettant le SUP-FC au cœur de tout cela. **Jacques Bahi** précise que l'université va accompagner ce changement d'un point de vue politique mais aussi d'un point de vue des moyens.

Jacques Bahi indique que les mesures consistant à assurer la distanciation dans les amphithéâtres et salles sont maintenues.

Il convient de prendre ces informations avec prudence : dans la mesure du possible, les cours reprendront normalement, mais il faut se préparer à la pire éventualité.

L'université Franche-Comté apportera un appui financier mais également au niveau des services (patrimoine, prévention etc.). L'université Franche-Comté exprimera la jauge possible en terme de nombre d'étudiants et de protocole sanitaire. Il faudra également veiller à ce que les étudiants changent le moins souvent possible de salle.

La note de cadrage ne passera pas par la CFVU. Cette note prévoit deux plans d'actions qui permettront de réagir demain en cas de difficultés.

Il faudra élargir à l'EAD l'idée des cours en présentiel mais qui sont retransmis pour ceux à distance.

Concernant l'accompagnement en formation, Teams devient utilisable pour les enseignants. La version actuelle n'est pas la meilleure, l'idée est donc d'obtenir la version la plus évoluée de Teams.

Le virus du Covid-19 circule beaucoup en France et dans l'Union Européenne. Il est espéré que cela s'affaiblira durant l'été (juin, juillet, août, septembre etc.). Le risque se situe dans l'existence d'un nouveau coronavirus, qui aurait muté et qui arriverait à l'automne.

Il faut un plan d'action prêt à être déployé. L'objectif est d'aller plus loin que la rentrée avec le développement d'un campus numérique dans des endroits qui n'ont pas accès à l'apprentissage et aux formations.

L'accueil en présentiel des primo entrants s'organise pour les accueillir à tour de rôle.

Sophie Montel indique que ce n'est pas encore l'hiver et se demande pourquoi l'université ne se laisse pas un peu de temps en décalant la rentrée.

Jacques Bahi lui répond qu'il s'agit pour l'heure uniquement d'imaginer le pire et d'anticiper les choses en essayant de convaincre même si c'est difficile. Il indique également que la rentrée ne pourra être reportée pour personne, que cela ne peut pas se passer comme cela. Selon des sujets précis (par exemple les étudiants internationaux), il y aura peut-être un semestre à distance, mais aucune décision n'a encore été prise pour le moment. Reporter purement la rentrée ne sera pas possible. Comment accueillir tout le monde si tout le monde met le masque ? La problématique est plutôt difficile à mettre en œuvre.

Concernant les travaux pratiques (TP), ceux-ci se feront si possible avec des masques car il y a moins d'étudiants. Ce sujet est envisagé et est à l'étude.

Laurence Ricq indique que l'expérience montre que l'on a bien fait.

Jacques Bahi indique qu'il sera réactif tant qu'il sera là. Le ministère est en train de préparer un décret pour les universités mais Jacques Bahi a le sentiment qu'il ne sera pas prêt en septembre.

Demain notre université aura besoin d'être reconnue à l'internationale, avec une diffusion de la culture notamment. Il faut faire comme si la situation sera très difficile.

Nabile Boussaid indique qu'il y a eu une réunion à l'UFR ST sur le sujet. Dans les salles de TD, il y aura de l'ordre de 40% des capacités. Pour les petites formations, il explique qu'il serait possible d'être plus massivement présent.

Jacques Bahi donne la main aux composantes et ne souhaite pas imposer quelque chose d'uniforme entre les formations. Il veut être informé et que la ligne générale soit respectée. Dès lors que la direction de la composante assure les règles de distanciation sociale et la garantie de nettoyage, il ne s'opposera pas.

Nabile Boussaid pose la question du support logiciel Teams et d'éventuels problèmes de connexion quand il y a trop de monde.

Jacques Bahi indique que l'outil Zoom est fait pour les interactions avec les gens en visio et non pas pour de l'enseignement.

L'objectif est d'augmenter la bande passante et les nœuds pour améliorer les flux réseaux.

Un projet data center a été remporté par l'Université, qui consiste à créer un data center performant. Cela représente une différence importante avec l'Université de Bourgogne, qui a besoin de capacité de stockage et d'améliorer les flux réseaux.

Deux data center ont été mis en ligne l'un avec l'autre : le but est le développement des réseaux. Teams est moins convivial et moins puissant. Il n'y a pas de problèmes de sécurité sur la suite office. Zoom doit être de plus en plus utilisé pour les réunions.

Nabile Boussaid indique que certaines difficultés viennent parfois du côté des étudiants (chez eux, dans les résidences universitaires, etc.).

Christine Douxami demande si les présidents d'Université sont montés au créneau pour avoir des moyens et s'il y a eu des problèmes pour la formation théâtre.

Jacques Bahi a répondu que la CPU se réunit une fois par semaine sur ce sujet et qu'un plan de relance de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) se prépare. Concernant l'ampleur des moyens, **Jacques Bahi** craint que cela ne soit pas au niveau car l'arbitrage est souvent gouvernemental et non ministériel.

Concernant la distribution de ces moyens, il y aura des appels à projet. Un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) va sortir sur la mutualisation des enseignements sur un même site. Il ne faut pas répondre tout seul sinon on aura rien. Il faut répondre pour le site BFC. On peut aussi répondre dans le sens réseau (de mathématiques par exemple). Il faut répondre, c'est là l'important.

Ils sont aussi en train de recevoir le PIA3, qui inclut beaucoup d'innovation pédagogique ou d'EAD. Il faut préparer l'université pour qu'après on aille encore plus loin.

Le ministère nous a demandé récemment le coût de la pandémie pour l'établissement (contrats doctoraux, RM etc.). L'université est prête à toucher à son fond de roulement dans la mesure du possible.

Christine Douxami évoque la problématique du jeu (de théâtre notamment).

Jacques Bahi répond que le théâtre rejoint la problématique de l'UPFR des sports. Il est ouvert aux propositions des enseignants.

Alain Lamboux-Durand dit qu'il est important de réfléchir à une plateforme commune et fiable pour échanger en visio et audio, comme Zoom.

Concernant les nouveaux outils, Big Blue Button (BBB) relève du travail de SUP FC. Tout le monde est connecté dessus, l'outil est donc à développer. Il est installé en local.

Sophie Montel indique avoir lancé des enquêtes avec les étudiants. Ce qui leur manque le plus est les échanges directs avec les enseignants. Il y a également une problématique de location des appartements pour les étudiants.

Jacques Bahi indique qu'une note aux étudiants va être faite sur les perspectives de rentrée.

Jean-Emmanuel Lafarge revient sur les outils et précise que pour l'enseignement aux étudiants, il est important que l'établissement se dote des outils, ce n'est pas aux enseignants de le faire (Zoom, Teams, etc.).

Habiba Harkate indique qu'il faut penser également aux Bibliothèques Universitaires (BU).

Samina Flint dit qu'il est important de se protéger du virus de façon importante. Concernant le WIFI du CROUS, en tant que Vice-présidente étudiant pour le CROUS, elle propose d'aborder le problème avec la direction du CROUS. Elle indique également qu'il faut accompagner les premières années par les pairs.

Jacques Bahi indique qu'il s'agit d'une excellente idée et que le message est à diffuser.

Samina Flint demande quand seront apportées des réponses concrètes.

Jacques Bahi répond que les réponses seront apportées peut-être d'ici fin juin, mais on ne le sait pas précisément. Il est important de se préparer à une rentrée en distanciation.

Frédéric Muyard dit qu'il est important de mettre la priorité sur les primo entrants. Il faut travailler sur le pire cas possible. Il faut recevoir en présentiel autant qu'on le peut en faisant les premières années en hybridation. La partie interaction serait en fait en présentiel. Aucun EAD n'a d'intérêt s'il n'y a pas d'interaction.

Pour rebondir sur la question de Nabile Boussaid au sujet des petites promotions, il faut une salle de 50 pour une promo de 15, ce qui n'est pas si évident car les salles de 50 sont utiles pour accueillir les étudiants de première année.

Jacques Bahi confirme qu'il est effectivement important de prendre un soin particulier pour ces étudiants primo entrants.

Sophie Montel précise qu'il est possible de travailler directement avec les services du Patrimoine de façon globale et non pas chacun de son côté pour permettre une meilleure gestion des salles possibles.

Jacques Bahi indique qu'il existe le service d'ordre à la préfecture et que les repas pris en charge par l'université Franche-Comté seront livrés par le CROUS (le même repas pour tout le monde).

2. Informations diverses

- AMI (Appel à Manifestation d'intérêt) Hybridation des formations

Nous n'en connaissons pas le montant. L'idée est de constituer des ressources mutualisables, en privilégiant les regroupements d'établissements. Il faut rendre 15 pages pour début juillet.

- CFA

La région Bourgogne Franche-Comté souhaite favoriser l'apprentissage. L'université est CFA depuis janvier 2020 et donc peut répondre. Elle va revenir vers les équipes pour les projets, avec une feuille de route pour les 3 ans.

- Dates CFVU

CFVU restreinte : 29 juin après midi

CFVU plénière : 6 juillet après midi

CA : 11 juin et 9 juillet

Commission Appels à projets artistiques (APA) : fin août pour les membres qui sont toujours en activité.

3. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 15 mai 2020

Le procès-verbal n'a pas pu être finalisé, ce point est donc reporté.

4. Point d'information : validation M3C 2019-2020 modifiées suite Covid-19

Depuis la précédente CFVU, le président a été amené à prendre 6 décisions concernant l'adaptation des modalités de contrôles des connaissances et des compétences.

Laurence Ricq rappelle la méthodologie utilisée :

1. Remontée des M3C ou calendriers modifiés suite Covid-19 par les composantes au SFRE qui vérifie les éléments d'un point de vue réglementaire et échange avec les composantes le cas échéant.
2. Transmission au pôle formation qui vérifie à nouveau les éléments et échanges également avec les composantes en cas d'erreur ou de question.
3. Information des VP étudiants qui examinent les tableaux et remontent leurs éventuelles questionnements.
4. Le pôle Formation apporte des réponses, via échange avec les composantes.
5. La décision est transmise au président pour validation.
6. La décision est envoyée au Recteur pour contrôle de légalité.
7. La décision est affichée sur le site web de l'université puis transmise aux composantes et aux membres de la CFVU.

Elle récapitule les 6 décisions prises :

Décision du 27 avril 2020 :

UFR SJEPG – Modifications de la session 1 uniquement pour les trois licences

UFR STGI – Modifications de la session 1 uniquement pour les licences AES, Droit et LEA

UFR Sciences de la Santé – Modifications de la session 1 uniquement pour le DFASMaïeutique (1 et 2 – correspondant aux 4^{ème} et 5^{ème} année)

SUP FC – Modifications de la session 1 uniquement pour toutes les licences, masters et le certificat de capacité en droit.

Décision du 28 avril 2020 :

UPFR des Sports – Modifications des M3C de toute l'offre de Licence, LP et Master

ISIFC – Modifications des M3C du titre d'ingénieur en génie biomédical (1^{ère} et 2^{ème} année)

IUT Besançon-Vesoul – Modifications des M3C des licences professionnelles

Décision du 30 avril 2020 :

UFR SLHS – Modifications de la session 1 du DEUST Théâtre, des Licences et Masters

Décision du 7 mai 2020 :

UFR SJEPG – Modifications de la session 1 de la Licence professionnelle et des Masters

UFR ST – Modifications des M3C de Licences et Masters (Session 1 et 2)

CLA – Modification du calendrier des formations relatives au Master FLE

IUT Besançon-Vesoul – Modifications du calendrier des formations pour les LP

Décision du 19 mai 2020 :

UFR SJEPG – Modifications des M3C de 4 masters de l'IAE

UFR SLHS – Correctif relatif aux M3C du Master de Psychologie (précisions apportées en remarques sur le stage et le TER)

SUP FC – Modifications des M3C de DAEU A et B

UPFR des SPORTS – Modifications des M3C du DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles

UFR Santé – Modifications des M3C de Maïeutique (DFGSMa 2 et 3), Pharmacie, Master Santé et Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancé (IPA)

Décision du 28 mai 2020 :

UFR SJEPEG – Modifications des M3C des 3 licences (seconde chance)

Une autre décision est à venir cette semaine. Il manque encore les LP de l'IUT Belfort-Montbéliard (en attente de réponses aux questionnements posés).

5. Validation des demandes d'ouverture à l'alternance – fin de processus

Laurence Ricq précise que les demandes d'intention ont déjà été validé à l'automne. Les dossiers finaux devaient être présentés en mars mais suite aux difficultés nées de la crise sanitaire de Covid-19, nous avons pris du retard.

Sur les 11 demandes initiales (*cf. document en annexe n° 1*), seul le DEUST a annulé sa demande qui n'est pas opportune à ce stade car les clubs sportifs se trouvent actuellement en difficulté pour accueillir des étudiants en alternance.

Concernant le DU Gestionnaire Administratif – Secrétaire de Mairie, l'ouverture est conditionnée à l'inscription au RNCP (la demande est en cours).

Vote pour la validation des demandes finales d'ouverture à l'alternance : UNANIMITE - 26 POUR.

6. Modification des maquettes de formation

Cf. documents en annexe n°2.

Pour l'UPFR des SPORTS, les deux grands axes de modification sont les suivants : modifications des volumes horaires et suppression de certains éléments constitutifs (EC) dans les unités d'enseignement (UE).

Ces modifications de maquette poursuivent trois objectifs :

- La mise en œuvre du CCI en licence (amélioration du « ruban pédagogique » des formations grâce à un temps de formation ventilé sur deux semestres de 17 semaines d'enseignement plutôt que sur 14 semaines.
- La perspective du passage des formations en BLOCS de compétence par le découloignement des enseignements à l'intérieur des UE dans le but de donner davantage de sens aux activités proposées aux étudiants. Ce découloignement engendre pour certains diplômes la suppression des EC des UE correspondantes.
- Éviter la surcharge du référentiel d'évaluation des étudiants (pas plus de 20 évaluations par semestre).

Pour l'UFR SLHS, deux modifications de maquette sont demandées en psychologie : pour la deuxième année de licence et pour le master de Psychologie.

Concernant la licence, au sein de l'UE Psychologie de l'enfant, création de deux éléments constitutifs avec des coefficients différents (un qui concerne la partie cognitive avec 4 ECTS et un qui concerne la partie clinique avec 2 ECTS).

Pour le master : au semestre 8, les étudiants des trois parcours doivent en plus du TER, stage et de la transversale, choisir 3 UE sur les 4 accessibles ; au semestre 9, pour les étudiants du parcours recherche, les éléments en jaune (VHY9U1R et VHY9U4R) sont obligatoires ainsi que la langue, le reste est à choix (EC de la transversale + 2 UE) ; au semestre 10, pour les étudiants du parcours recherche, l'élément VHY0U4R est obligatoire (avec 12 crédits), le reste est à choix (3 UE à choisir parmi tout le reste des UEs accessibles). Le stage fait partie de ce choix possible. L'objectif de ces modifications est de mieux préparer les étudiants à la recherche (doctorat).

Vote pour l'approbation de la modification des maquettes de formation présentées : UNANIMITE – 26 POUR.
--

a. Maquettes des UE PASS et LAS

Les maquettes des UE relatives au PASS pour les options de Droit, Psychologie et STAPS ont été transmises aux membres de la CFVU (*cf. documents en annexe n°3a*).

Les maquettes de Sciences n'ayant pu être finalisées, ni celles de Santé, ces dernières seront proposées à la prochaine CFVU.

Les UE sont au format de 6 ECTS et se déroulent sur un semestre. Les cours auront lieu systématiquement le vendredi.

Les UE de Droit proposent chacune 54h d'enseignement (36h CM et 18h TD) et se dérouleront en présentiel à l'UFR Santé.

Les UE de Psychologie proposent 48h d'enseignement chacune (24h CM et 24h TD) et se dérouleront en présentiel sur le site de l'Arsenal.

L'UE1 de STAPS propose 54h d'enseignement (28h CM et 30h TD) et l'UE2 50h d'enseignement (28h CM et 22h TD). L'enseignement sera hybride : en partie à distance, sauf pour la pratique des Activités physiques et sportives (APS) qui se déroulera à l'U-SPORTS.

Une réunion de concertation entre les équipes est en préparation pour la semaine prochaine afin d'affiner le rétro planning et de finaliser l'organisation.

Vote pour l'approbation des maquettes des UE disciplinaires du PASS : **UNANIMITE - 26 POUR.**

b. Capacités d'accueil en L2/L3 disciplinaires pour accéder en 2^{ème} année de santé

L'arrêté du 5 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique prévoit une possibilité d'accès spécifique aux étudiants inscrits en deuxième ou troisième année de Licence.

Ainsi en 2020-2021, les étudiants de L2 et L3 souhaitant accéder aux études de santé peuvent suivre la mineure santé et présenter leurs candidatures. Ils feront partie des étudiants ayant validé au moins 120 crédits ECTS. Le nombre de places réservé à ces étudiants peut être inférieur à 30% par dérogation au II de l'article 4 de l'arrêté du 4 novembre 2019.

Chaque établissement doit ainsi valider cette capacité et l'afficher sur son site web. Nous avons du retard, puisque cet affichage aurait dû avoir lieu avant le 31 mars, mais avec la crise sanitaire et la réforme en cours, il n'a pas été possible d'anticiper davantage.

A l'université Franche-Comté, il est prévu une capacité de 20 places. Le recrutement aura lieu via l'application en ligne e-candidat. (*cf. document en annexe n°3b*).

Samira Flint demande comment l'information serait diffusée aux étudiants.

Elodie Belle répond que l'information circulera par voie d'affichage, par email et également sur le site admission-inscription.

Vote pour l'approbation des capacités d'accueil en L2/L3 disciplinaires pour accéder en 2^{ème} année de santé : **MAJORITE – 25 POUR, 1 ABSTENTION.**

8. Campagne des DU, DIU et préparations 2020-2021 : création, modifications de tarif, modification autres que tarif, abrogation

Laurence Ricq explique qu'il y a 5 créations de DU/DIU, 10 modifications de demandes de tarifs, 6 modifications autres que tarif et 8 abrogations. (*cf. documents en annexe n°4*).

Vote pour approuver l'ensemble des éléments présentés pour cette campagne des DU, DIU 2020-2021 (créations, modification de tarifs, modifications autre que tarif et abrogation : **UNANIMITE – 26 POUR.**

9. Campagne des UE libres 2020-2021 : créations, modifications et fermetures

Laurence Ricq précise qu'il y a deux demandes de création, 31 fiches UEL à modifier (essentiellement des modifications d'horaires, de lieu, responsable, descriptif, objectifs voire Modalités d'évaluation) et deux demandes de suppression. (cf. documents en annexe n°5).

Pour les créations, l'UPFR des Sports propose la création d'une UEL « Préparation physique générale type « Cross-training » Niveau 2 » dont l'objectif est d'améliorer sa condition physique, dans la continuité du niveau 1 qui existe déjà. Un bonus de 0,2 point maximum sur la moyenne du semestre sera octroyé en cas de réalisation du circuit imposé en un minimum de temps et précision des objectifs du circuit. L'étudiant devra en outre proposer un échauffement et des étirements en relation avec la séance.

Dans une perspective de développement des soft skills demandée par les entreprises partenaires, l'**UFR STGI propose une UE libre de formation à la communication en milieu professionnel**, intitulée « Communiquer et gérer les conflits en entreprise. Apports de la Communication Non Violente et la Programmation Neuro-Linguistique ». Durée : 10h TD et 8h de travail personnel. Ses objectifs sont l'acquisition de connaissances sur les techniques de communication, de connaissances sur son propre fonctionnement et ses automatismes pour mieux les comprendre et les gérer, d'outils permettant de reconnaître et exprimer ses besoins, de techniques permettant de s'affirmer avec confiance et bienveillance, de techniques pour prendre la parole en public avec aisance et savoir désamorcer un conflit et gérer un public difficile. Un maximum de 0,2 points de bonus sur la moyenne générale semestrielle sera attribué aux étudiants ayant suivi avec assiduité cet atelier et ayant effectué les travaux demandés dans le cadre de cette UE libre : un oral et un livrable.

Les suppressions concernent l'UEL Théâtre droit et littérature car il s'agissait d'une UEL ponctuelle qui n'a pas vocation à perdurer ainsi que l'UEL „les associés“ proposée à l'UPFR des Sports qui n'a plus lieu d'être.

Vote pour approuver les éléments de la campagne des UE libres 2020-2021 présentés en séance :
UNANIMITE – 26 POUR.

10. Scolarité

a. Règlement général des études et des examens pour l'année universitaire 2020-2021

Laurence Ricq revient sur la méthodologie utilisée :

1. Les composantes ont fait remonter des demandes de modification par rapport au document de 2019-2020.
2. Ces modifications ont ensuite été débattu le 15 mai dernier lors de la commission scolarité et pédagogie à laquelle les directions de composante, directions des études, responsables de scolarité et membres de la CFVU étaient invités.
3. Des reformulations ont été opérées par le service juridique sur les points sensibles relevés en séance.
4. Une remise en forme a ensuite été effectuée.

Samira Flint demande à ce que les CC bénéficient également d'un délai de convocation de 15 jours.

Laurence Ricq répond que les épreuves de CC ne font l'objet d'aucune obligation de convocation, mais il y a un délai raisonnable évident à respecter.

Frédéric Muyard a l'impression que les équipes se coordonnent bien pour que les derniers CC n'aient pas lieu tous en même temps mais il indique qu'il ne faut pas écrire cela dans le règlement général des études et des examens.

Nabile Boussaid indique que les CC peuvent prendre diverses formes et que tout ne peut pas toujours faire l'objet d'une convocation.

Il ajoute qu'il y a un problème car chacun plaçait les choses comme il le voulait. Il faudrait utiliser ADE pour ne plus avoir de soucis sur ces questions.

Athéna Blanc demande pourquoi on ne mettrait pas en place un délai, de par exemple deux jours.

Les discussions en séance portent sur l'intérêt de préciser un délai. Il est décidé de ne pas y donner suite.

Vote pour approuver le règlement général des études et des examens 2020-2021 : **UNANIMITE – 25 POUR.**

11. Questions diverses

- Point sur la précarité étudiante

Une aide aux prêts étudiants est en place (SCD/BVE).

Une aide à la connexion (80 euros) a été mise en place pour 56 étudiants.

Une aide sociale en complément avec le CROUS a été mise en place.

Une aide numérique pour la rentrée est en réflexion.

Les étudiants en fracture numérique aux examens sont identifiés et une alternative est proposée à ces étudiants-là.

Brigitte Grillot pose une question sur les aides alimentaires.

Athéna Blanc précise que la BAF a continué de distribuer des paniers de légumes et des produits de première nécessité.

Samira Flint indique qu'il y a une grande précarité du CROUS et des travailleurs sociaux. La croix rouge a pris en charge cette distribution une fois par semaine le vendredi. De plus, des bons d'achats sont utilisables dans les grandes surfaces à Besançon et Dijon (Intermarché) et à Belfort (Monoprix). Des aides urgentes sont également versées pour certains étudiants.

Nabile Boussaid demande s'il serait possible de disposer d'un compte rendu / topo de ce qui a été fait.

Sophie Montel demande si ces aides vont se poursuivre post déconfinement et à l'été.

- Point calendrier sur les CEE

Il est problématique de publier les postes CEE lorsqu'il n'y a plus d'étudiant sur Besançon (fin d'année universitaire).

- Motion de l'UPFR des Sports

Antonin Fieg signale qu'une motion a été remonté à la gouvernance concernant la réforme des études de santé. Elle fait part des inquiétudes des équipes pédagogiques et du manque évident de moyens.

Frédéric Muyard répond qu'il y a des moyens en face : recrutement de deux enseignants contractuels et des heures. Il n'y a pas eu d'autres engagements.

La séance est levée à 17 heures 40 minutes.

Laurence RICQ
Vice-présidente formation initiale et continue



Elodie BELLE
Secrétaire de séance



Procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté

Séance du Lundi 6 juillet 2020

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le Lundi 6 juillet 2020 à 14h00, en visio-conférence compte tenu du contexte de confinement lié à l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Collège A

Bernard PARRATTE (UFR Santé)
Alain LAMBOUX-DURAND (IUT BM)
qui a reçu procuration de Frank PALMINO (IUT BM)
Guy LABARRE (UFR SLHS)
Corine GIRARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Estelle SEILLES (UFR Santé)
Almudena SANAHUJA (UFR SLHS)

Collège B

Frédéric MUYARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Thérèse LEBLOIS (UFR ST)
Catherine CAILLE-CATTIN (INSPE)
qui a reçu procuration de Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
Nabile BOUSSAID (UFR ST)
Karin MONNIER-JOBE (UFR ST)
Christine DOUXAMI (UFR SLHS)
Sophie MONTEL (UFR SLHS)

Collège des Usagers

Alexis LAHAYE
qui a reçu procuration de Chloé FONTANEL (UFR SJEPG)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Athéna BLANC (UFR Santé)
Samira FLINT (UFR SJEPG)

Collège des Personnels IATOS

Habiba IMAAINGFEN (SCD)
qui a reçu procuration de Sylvie PAPROCKI (MDU)
Brigitte GRILLOT (SCD)

Collège des personnalités extérieures

Jean-Marie VERNET (CESER)

Personnalités invitées

Elodie BELLE
Jennifer HEGO
Damien GUILBAUDEAU (BVE)
Laurence TREPS (SFRE)
Jeanne-Marie Jandeaux (SCD)
Emilie CAMELIN (CROUS)
Thierry MOULIN (UFR Santé)
Vincent ARMBRUSTER (ISIFC)

Personnalités excusées

Thérèse LEBLOIS
Frank PALMINO
Estelle SEILLES
Jean-Emmanuel LAFARGE
Chloé FONTANEL
Athéna BLANC
Sylvie PAPROCKI

Table des matières

1. Informations diverses	3
2. Approbation du compte rendu de la CFVU du 15/04/20	4
3. Expérimentation concernant les métiers de la rééducation/ licence santé : dépôt d'un dossier	4
4. Convention ISIFC/ ISIS (à Castres).....	5
5. Réforme des études de santé	5
6. Référentiel Parcoursup 2020-2021	5
7. Campagne des UE libres 2020 : créations (suite).....	5
8. Campagne des DU, DIU : suite	6
9. Scolarité	6
10. Questions diverses	6

Laurence Ricq ouvre la séance à 14h07 ; le quorum est atteint.

1. Informations diverses

- FSDIE

Damien Guilbaudeau indique que les tableaux de la dernière commission du 09/03/2020 ont été passés en conseil d'administration. Il explique que le dossier de « culture roulante » a posé question. Ils ont peu joué le jeu de rencontre avec les étudiants. De ce fait, il a été décidé de ne pas donner les 30% restant.

Damien Guilbaudeau passe en revue chaque projet pour les présenter en CFVU a posteriori (*Cf. document en annexe n°1*).

Aucune question n'a été posée sur ce point.

- Annonce du gouvernement du 1er juillet 2020

Les résultats des appels à projets Idées (intégration et développement des IDEX et ISITE) et SFRI (structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence) ont été annoncés par le gouvernement mercredi 1er juillet 2020. Au total, ce sont 19 universités labellisées IDEX et ISITE qui se partagent près de 500 millions d'euros du PIA devant soutenir "leur effort de transformation et d'intégration plus étroite" d'une part, "l'impact et l'attractivité internationale de leur formation par la recherche" d'autre part.

UBFC est lauréate avec les projets :

- SFRI UBFC Integrate (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence *UBFC International Graduate Institute*) – Graduate school – 12,4 Meuros – Projet coordonné par Maxime Jacquot
- IDISITEBFC – 4,4M euros – Projet coordonné par Alain Dereux

Peu de sites peuvent se targuer d'avoir autant de PIA avec des résultats positifs. Ce sont des résultats dont nous pouvons être fiers.

- Hybridation des formations

L'hybridation des formations est portée par UBFC et RITM (autre PIA). Le dépôt de dossier a été réalisé hier soir et ce matin. Concernant le PIA3 sur l'hybridation, l'information est réalisée après coup mais les délais étaient très courts. Le cahier des charges est sorti le 8 juin 2020, et le dépôt a été fait aujourd'hui à 11 heures.

Il y a deux axes. La demande est de 3,9 millions et les établissements réalisent un apport large.

- Plateforme UBFC Alumni

UBFC a lancé sa plateforme alumni. Il y a déjà 610 inscrits après 3 semaines. C'est un réseau à faire vivre.

- Rentrée 2020

Laurence Ricq explique que la rentrée est toujours sous le coup de la circulaire du 11 juin 2020. Elle ajoute que nous sommes en attente d'une nouvelle qui n'est toujours pas parue. Nous avons besoin de faire preuve de souplesse, de flexibilité pour l'organisation de la rentrée et prévoir que l'on puisse être contraint de fermer une composante en cas de Covid avéré.

L'université a débloqué des sommes pour investir dans des moyens de captation. Le but est d'accompagner les enseignants dans l'hybridation des formations. L'idée des Webinaires est intéressante.

Il faudra respecter la distanciation d'un mètre et le port du masque si cette distance ne peut être respectée.

Le service hygiène et sécurité travaille de nouveau sur les jauges des salles.

Christelle Douxami demande quand aura lieu la rentrée.

Laurence Ricq lui répond que cela sera vu avec des calendriers différents selon les composantes.

- Charte SHNU

Celle-ci va être modifiée. La procédure sera exposée lors de la CFVU de septembre.

- Ouverture des BU

Jeanne-Marie Jandeaux fait un point sur les BU : le Service commun de la documentation projette une réouverture au public à compter du lundi 31 août 2020. Les BU ouvriront sur leurs horaires d'ouverture normaux à partir du 14 septembre (horaires réduits du 31 août au 13 septembre, comme habituellement pour correspondre à la prise de poste des CEE et à la reprise des enseignements) ; ce maintien de l'amplitude horaire est crucial pour ne pas pénaliser la communauté universitaire et garantir un niveau de service aux usagers qui soit le moins dégradé possible en ce contexte de crise sanitaire. L'extension des horaires d'ouverture le samedi après-midi en BU Santé est cependant reportée à janvier 2021. Ces informations sont déjà validées (sauf le 31 août, qui reste sous réserve de la validation par le président).

On peut ajouter que 2 alternatives se posent en terme d'accueil des publics: soit réduire les places de moitié environ (une chaise sur 2, pour avoir les 1 m. de distanciation) ou garder la capacité d'accueil normale des BU mais avec port du masque obligatoire tout le temps par les publics (pour l'organisation des SCD d'autres universités, c'est a priori plutôt la première option qui est choisie mais la seconde existe, notamment à l'UB). Pour le reste des informations organisationnelles, nous serons fixés courant juillet, quand vous aurez pu prendre connaissance de cette note dans sa version définitive (elle est actuellement relue par L. Leroy). Il y a un fort surcoût pour les BU liée à l'aménagement, au nettoyage et aux équipements de protection, mais cela est généralisé pour l'université.

Il y aura un point d'information sur l'état de nos nouveaux horaires à partir de septembre. Nous sommes en attente d'une circulaire spéciale de la DGEIP.

Alexis Lahaye demande quels sont les délais sur les emprunts.

Jeanne-Marie Jandeaux indique qu'un drive existe actuellement avec désinfection des ouvrages ou matériels. Un délai de quarantaine de trois jours est en effet appliqué pour tout retour d'ouvrage ou de matériel public.

Un rapport du SCD a eu lieu en juin avec l'établissement d'une feuille de route.

2. Approbation du compte rendu de la CFVU du 15/04/20

Le procès-verbal n'a pas pu être finalisé, ce point est donc reporté.

3. Expérimentation concernant les métiers de la rééducation/ licence santé : dépôt d'un dossier

Thierry Moulin indique avoir déposé un dossier. Cette expérimentation permet de se positionner et d'anticiper la réforme pour 2026 (*Cf. document en annexe n°2*).

Frédéric Muyard félicite cette expérimentation. Il indique que notre taille moyenne fourmille d'idées, comme l'expérience en orthophonie avec les métiers de la kinésithérapie.

Les ressources humaines que cela peut consommer ne sont pas neutres.

Brigitte Grillot demande s'il y aura des besoins au niveau documentaire pour les ergothérapeutes et psychomotriciens et s'il y aura des demandes particulières.

Thierry Moulin indique qu'une enquête va être faite pour savoir quel budget on pourrait demander à la Région pour cela. Il faut identifier une ligne « fonds documentaire » dans ce budget. Il y a une bonne année pour faire cela.

Jeanne-Marie Jandeaux indique qu'il faudrait idéalement déterminer et centraliser le budget documentaire au niveau du SCD.

Vote pour approuver le dossier d'expérimentation concernant les métiers de la rééducation / licence santé déposé : **UNANIMITE – 24 POUR.**

4. Convention ISIFC/ ISIS (à Castres)

(Cf. documents en annexe n°3)

Vincent Armbruster vient présenter le contexte de la signature de cette convention. Le dispositif médical connecté est une tendance actuelle très forte.

La convention « double diplôme » est un parcours en 4 ans qui permet d'avoir les 2 diplômes : celui de l'ISIFC et celui de l'ISIS. Les deux premières années se déroulent à l'ISIFC et les deux dernières à l'ISIS ou inversement. Le stage en industrie doit correspondre aux exigences des deux écoles.

Brigitte Grillot demande s'il y aura des choses à mettre en place au niveau du SCD, et si oui ce qu'il faudra mettre en place.

Vincent Armbruster répond qu'il y a une autonomie sur ce point-là.

Vote pour approuver la convention ISIFC / ISIS : **UNANIMITE – 24 POUR.**

5. Réforme des études de santé

Il s'agit de valider les maquettes des UE PASS et Licences Accès santé *(Cf. documents en annexe n°4)*.

2 UE disciplinaires par option pour le PASS qui représentent 12 crédits ECTS au total comme celles déjà validées lors de la précédente CFVU. Aujourd'hui, elles concernent Sciences pour l'ingénieur, Mathématiques, Sciences de la vie, Physique-Chimie (format 48H de cours par UE sauf en maths 60h).

10 UE santé pour le PASS et une UE de spécialité au choix (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie et métiers de la rééducation).

9 UE pour la mineure santé des LAS (10 ECTS et 101h + 36h UE 10) + une UE de spécialité au choix (2 ECTS et entre 11h et 13h d'enseignement).

Vote pour approuver les maquettes des UE PASS et Licences Accès santé : **MAJORITE – 23 POUR et 1 ABSTENTION.**

6. Référentiel Parcoursup 2020-2021

Peu de modifications cette année si ce n'est l'adaptation de PACES à PASS. Le référentiel Parcoursup 2020-2021 a été validé par le comité technique du 23/06/20 *(Cf. documents en annexe n°5)*.

Laurence Ricq ajoute qu'à ce jour la fonction de référent Parcoursup à l'échelle de l'établissement n'est toujours pas occupée. Elle a le mérite d'être prévue au niveau du référentiel et la nouvelle équipe pourra donc décider de nommer quelqu'un.

Vote pour approuver le référentiel Parcoursup 2020-2021 : **MAJORITE – 23 POUR et 1 ABSTENTION.**

7. Campagne des UE libres 2020 : créations (suite)

Elodie Belle précise qu'il y a 7 modifications d'UEL et une création : « Mémoires en mouvement ». *(Cf. documents en annexe n°6)*.

Cette UEL est créée dans le cadre d'un appel à projets RITM pour des étudiants à partir de la L2 (15 maxi). Elle a pour objectifs d'acquérir des connaissances sur la mémoire ouvrière de Franche-Comté et des compétences professionnelles en rapport avec le développement de projets et de l'évènementiel.

Elle ajoute qu'en échangeant ce matin avec l'enseignante, celle-ci souhaiterait en réalité faire deux UEL, progressives (niveau 1 et 2 sur l'année).

Cela implique des modifications d'horaires et de crédits ECTS comme suit : chaque UEL est composée de 12h TD et 30h de travail personnel (soit 42h de travail étudiant). Il convenait donc d'ajuster les crédits ECTS comme suit : 2 crédits ECTS + bonus de 0,2 sur la moyenne du semestre en cas de réussite.

Vote pour l'approbation des 7 modifications et de la création de deux UEL mémoires en mouvement niveau 1 et 2 : **MAJORITE – 23 POUR et 1 ABSTENTION.**

8. Campagne des DU, DIU : suite

Laurence Ricq précise qu'il y a deux DIU en création. (Cf. documents en annexe n°7).

Vote pour approuver la campagne des DU, DIU : **UNANIMITE – 24 POUR.**

9. Scolarité

a. Calendrier des formations

Les calendriers des formations **2020-2021**, soumis pour vote à la CT du 23 juin, à la CFVU du 2 juillet, et au CA du 7 juillet 2020 est le suivant est présenté *en annexe n°8*.

Sophie Montel indique qu'il n'y a pas de souhait du COGES de commencer en septembre pour l'UFR SLHS ; il s'agit plutôt de la décision de la direction.

Guy Labarre indique que dans la majorité des départements, le débat a eu lieu.

Vote pour l'approbation des calendriers des formations 2020-2021 : **23 POUR et 1 ABSTENTION.**

b. Délibération portant sur les "Règles d'inscription aux diplômes d'établissement et préparations"

Il y a eu un changement, qui fait suite à une délibération du Conseil de gestion du CLA.

Vote pour l'approbation de la délibération portant sur les règles d'inscription aux diplômes d'établissement et préparations : **UNANIMITE – 24 POUR.**

10. Questions diverses

- Motion :

Sophie Montel demande un travail de remise à plat de la façon dont on attribue ces primes. Elle lit donc une motion qu'elle souhaite faire valider par la CFVU (Cf. documents en annexe n°9a).

Une proposition est faite pour que l'université s'engage.

Nabile Boussaid demande à quoi est dû le déséquilibre entre composantes.

Christelle Douxami indique qu'il y a un module de 24 heures dans une composante.

Sophie Montel indique que l'idée serait d'adapter des règles pour que ce soit clair pour tout le monde.

Nabile Boussaid pose la question de l'enveloppe globale de ces responsabilités qui n'augmente pas.

Frédéric Muyard indique qu'il y a une enveloppe PRP de 450 000 euros approximativement. Il précise que le fait d'envisager de l'augmenter est très hasardeux mais que le retravailler au fond est une bonne idée.

Il y a un problème pour les responsables de département dont les charges sont différentes d'un endroit à l'autre. Il faudrait poser un cahier des charges et définir par exemple ce qu'est un responsable de département.

Il faudrait également lister les tâches et prévoir des règles harmonieuses dans les composantes.

Il s'agit là d'un travail assez compliqué, qui a été entamé avec les RH mais qui n'a pas encore abouti.

Il précise que cette reconnaissance est plus symbolique qu'autre chose.

Il y a un groupe de travail à constituer avec les composantes, le RH et la gouvernance, mais le moment n'est pas adéquat pour cela avec la gouvernance temporaire.

Il est important de noter que les décharges de prime en euros coûtent la même chose à l'université.

Sophie Montel indique qu'il faudrait l'inscrire dans un PV de CFVU pour avoir à le faire.

Frédéric Muyard indique que le problème est complexe puisque les pratiques sont très différentes d'une composante à l'autre.

Sophie Montel indique qu'elle souhaiterait que cela se fasse, et est d'accord pour aider si nécessaire.

Frédéric Muyard explique qu'il faut réfléchir à comment on prend en compte et aussi, s'il faut prendre en compte le fait que les équipes soient pléthoriques ou non. Il y a de vraies questions à mettre à plat.

Alain Lamboux-Durand indique qu'il faudrait aussi regarder au niveau des missions, qui peuvent faire changer les choses.

Il est décidé de corriger la motion en séance avant de la mettre au vote.

La version de la motion telle que proposée par la CFVU avant mise au vote est la suivante :

Les élus de la CFVU, à la suite de la séance du 29 juin 2020 consacrée à l'attribution des PRP (Primes de responsabilités pédagogiques), demandent à ce que l'Université de Franche-Comté s'engage à mettre à plat les règles d'attribution des PRP en considérant notamment :

- le juste équilibre entre les composantes et entre les formations, afin de modifier un déséquilibre particulièrement inégalitaire existant entre les composantes de l'Université de Franche-Comté aujourd'hui.
- une base égale pour tous les responsables de formation, diplôme ou département ; cette base doit être modulée notamment en fonction :
 - o du nombre d'étudiants par niveau de diplôme
 - o du nombre d'enseignants-chercheurs statutaires dans la formation, par exemple le recrutement des chargés de cours qui incombe au responsable de diplôme ou de département est une très lourde charge. (1)

Ce travail doit être accompagné d'une réflexion sur les missions associées à chaque responsabilité pédagogique.

Vote pour l'approbation de cette motion : MAJORITE – 17 POUR et 5 ABSTENTIONS.

- Calendriers des formations 2019-2020 :

Sophie Montel évoque le calendrier pour les licences professionnelles et les masters, ainsi que la question des bourses pour la formation.

Laurence Ricq explique qu'il est possible de modifier la date de fin d'année universitaire à titre exceptionnel pour les années diplômantes des formations qui ne nécessitent pas de réinscription, à savoir les DEUST, LP et Master.

- Départ Habiba de l'université

Frédéric Muyard salue Habiba Immaingfen et la remercie pour son travail. Il indique qu'elle part travailler à la DRAC au mois de septembre.

Brigitte Grillot demande quand sera mis en place l'interface en ligne pour les emplois CEE.

Jeanne-Marie Jandeaux indique qu'il y a d'ores et déjà un accès à la plateforme par Ph. Colombet.

- **Inscriptions des étudiants étrangers 2020-2021**

Christelle Douxami interroge au sujet des inscriptions des étudiants étrangers pour la rentrée.

Laurence Ricq répond que pour l'instant, nous n'avons pas de visibilité mais si cela est possible, l'université fera bien sûr le nécessaire.

La séance est levée à 16 heures 45 minutes.

Laurence RICQ
Vice-présidente formation initiale et continue



Elodie BELLE
Secrétaire de séance

